

Isle-sur-la-Sorgue : piétonnisation du centre-ville



Depuis le 20 juin, le centre-ville de l'Isle-sur-la-Sorgue donne la priorité aux piétons. Une volonté de la commune qui souhaite développer l'attractivité de son cœur de ville, soutenir la reprise d'activité des restaurateurs (notamment dans l'installation de terrasses aux abords de leurs établissements) mais aussi réduire la pollution tout en renforçant la sécurité et la circulation des usagers.

Le centre-ville sera piétonnisé avec des fermetures par bornes escamotables chaque jour :

- A 10h dans les rues Carnot et Michelet
- A 11h dans les rues du Dr Tallet et République et quai Jean Jaurès
- A 19h tous les soirs sur le quai Rouget de Lisle

A noter que les livraisons des commerces seront possibles le matin de 6h à 11h.

Quant aux riverains du centre-ville, ils pourront accéder à leurs domiciles via une identification préalable auprès des services de police municipale. Ceux qui possèdent un garage pourront y accéder à toute



Ecrit par Echo du Mardi le 25 juin 2020

heure, sous réserve de s'être identifiés en présentant un justificatif auprès des services de la Direction prévention sécurité.

Les demandes d'accès se réalisent sur place ou de façon dématérialisée sur www.islesurlasorgue.fr